

Objectif général	1.1	Conseil et vente				
<p>La vente de marchandises ou de service représente la base d'une activité commerciale.</p> <p>Les hortultrices et horticulteurs CFC conseillent et accompagnent les clientes et les clients de manière compétente jusqu'à la décision d'achat. Ils présentent les produits de façon à promouvoir la vente et gèrent le stock de manière économiquement rentable.</p>						
Objectif particulier	1.1.1	Conseiller la clientèle				
<p>Les hortultrices et horticulteurs CFC conseillent les clientes et les clients avec compétence professionnelle. Ils sont disposés à répondre à leurs souhaits.</p>						
2 Compétence méthodologique			3 Compétences sociales et personnelles			
2.1.6 Conseil et comportement de vente axés sur les besoins			3.1.2 Capacité à communiquer et savoir-vivre			
Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.1.1 Habillage	Ils s'habillent selon les directives de l'entreprise.	C3			Ils expliquent l'importance de l'apparence du personnel de vente dans l'entreprise.	C2
1.1.1.2 Communication	Ils saluent les clients avec courtoisie.	C3			Ils énumèrent les règles de communication les plus importantes.	C1
1.1.1.3 Règles du savoir-vivre	Ils appliquent les bonnes manières en usage dans la société lors de contacts avec les clients.	C3	Ils appliquent les bonnes manières requises lors des contacts avec la clientèle.	C3	Ils citent les prédispositions personnelles et les exigences nécessaires aux tâches de conseils et de vente.	C1
1.1.1.4 Besoins de la clientèle	Ils se renseignent sur les besoins des clients.	C4	Ils conduisent un entretien modèle en s'adaptant aux besoins du client et en respectant les règles de communication.	C3	Ils décrivent les particularités de la prise en charge des différents types de clients.	C2
1.1.1.5 Conseil	Ils conseillent les clients selon leurs besoins et selon le but à atteindre.	C4	Ils appliquent les principes de conseil à la clientèle dans différentes situations.	C5	Ils énumèrent les mesures et les critères de la promotion des ventes, des ventes complémentaires et de la fidélisation des clients.	C1
1.1.1.6 Vente	Ils amènent le client à la décision d'achat.	C3	Ils indiquent les prix de vente à l'aide de catalogues, listes de prix et autres moyens auxiliaires.	C4	Ils calculent les prix de vente bruts et nets à l'aide des listes de prix ou des tarifs.	C3

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.1.9 Objections et réclamations des clients	Ils traitent les objections des clients selon les directives de l'entreprise.	C3	Ils réagissent correctement aux objections des clients selon la situation .	C4	Ils expliquent les différentes possibilités de traiter les objections des clients.	C2

Objectif particulier	1.1.2	Saisir les commandes
-----------------------------	--------------	-----------------------------

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont capables de saisir soigneusement et complètement les commandes et de les transmettre.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.2.1 Prise de commande	Ils saisissent les commandes selon les directives de l'entreprise.	C3	Ils saisissent les commandes avec les différents moyens auxiliaires informatiques et manuels.	C3	Ils décrivent les points importants lors de la saisie d'une commande.	C2
1.1.2.2 Transmettre des commandes	Ils transmettent les commandes de manière complète et dans les délais selon les directives de l'entreprise.	C3				

Objectif particulier	1.1.3	Vendre des marchandises et des prestations de service
-----------------------------	--------------	--

Les hortultrices et horticulteurs CFC calculent les prix de vente à l'aide de tarifs et de listes de prix. Ils emballent les marchandises en fonction des exigences.

2 Compétence méthodologique

2.1.6 Conseil et comportement de vente axés sur les besoins

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.2 Capacité à communiquer et savoir-vivre

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.3.1 Offre et devis	Ils renseignent la clientèle sur les prix des marchandises et des prestations selon les directives de l'entreprise.	C3			Ils expliquent la structure d'une offre, respectivement d'un devis.	C2
1.1.3.2 Emballage	Ils emballent les plantes pour le transport selon leurs besoins spécifiques et la saison.	C3	Ils emballent les plantes et les marchandises pour la vente selon leurs exigences.	C3	Ils décrivent les possibilités ainsi que les directives d'emballage des plantes et des marchandises pour la vente au détail et engros.	C2

Objectif particulier 1.1.4 **Saisir les rapports et les bulletins de livraison**

Les hortultrices et horticulteurs CFC rédigent leurs prestations de manière soigneuse et complète.

2 Compétence méthodologique

2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.4.1 Bulletins de livraison, rapports	Ils établissent des bulletins de livraison et des rapports selon les directives de l'entreprise.	C3	Ils saisissent des bulletins de livraison à l'aide de formulaires électroniques ou manuellement.	C3	Ils énumèrent les caractéristiques et les contenus des bulletins de livraison et des rapports.	C2

Objectif particulier 1.1.6 **Présenter et soigner l'assortiment.**

Les hortultrices et horticulteurs CFC s'efforcent de présenter l'assortiment de manière attrayante et de façon à promouvoir la vente. Ils soignent les produits selon leurs exigences et veillent à leur disponibilité.

2 Compétence méthodologique

2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soin

3.1.4 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.1.6.3 Contrôle des marchandises entrantes	Ils contrôlent la qualité et la quantité des marchandises entrantes selon les directives de l'entreprise.	C3			Ils expliquent les critères de qualité de différentes marchandises et plantes à l'aide des prescriptions des producteurs.	C2
1.1.6.5 Entretien de l'assortiment	Ils entretiennent l'assortiment afin de maintenir sa valeur.	C3				
1.1.6.7 Annonce des stocks	Ils annoncent le minimum des stocks selon les directives de l'entreprise	C3				

Objectif général 1.2 **Livraison et prestation de service**

Les prestations supplémentaires deviennent un critère de plus en plus important lors de la décision d'achat. Grâce à leurs prestations, les hortultrices et horticulteurs CFC s'efforcent de soulager les clients afin qu'ils maintiennent leur plaisir avec les plantes.

Objectif particulier	1.2.1	Livrer les marchandises
-----------------------------	--------------	--------------------------------

Les hortultrices et horticulteurs CFC préparent les marchandises de manière complète dans les règles de l'art pour l'expédition et pour le client. Ils chargent et utilisent de manière compétente les véhicules de transport en respectant les prescriptions légales.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.3 Comportement écologique
- 2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.2.1.4 Charger des véhicules	Ils chargent des véhicules dans les règles de l'art et selon les prescriptions légales.	C3			Ils expliquent les prescriptions légales concernant le chargement et le transport.	C2
1.2.1.5 Conduire des moyens de transport	Ils conduisent différents moyens de transport usuels dans les entreprises en respectant les prescriptions légales.	C3				

Objectif particulier	1.2.2	Fournir les prestations de service
-----------------------------	--------------	---

Les hortultrices et horticulteurs CFC plantent et entretiennent des bacs pour l'hydroculture, dans les règles de l'art et selon les souhaits des clients. Ils hivernent les plantes méditerranéennes et proposent des prestations de service supplémentaires. Ils soignent les plantations de plantes de saison dans les jardins privés et publics.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.5 Approche et action dans une optique économique
- 2.1.6 Conseil et comportement de vente axés sur les besoins

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.2 Capacité à communiquer et savoir-vivre
- 3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.2.2.6 Soigner les plantes saisonnières	Ils soignent les plates-bandes et les récipients de plantes saisonnières dans les jardins privés et publics selon les souhaits des clients.	C3			Ils décrivent les différents soins à apporter aux plates-bandes et aux jardinières saisonnières.	C2

Objectif général	1.3	Travaux d'entretien dans l'entreprise
-------------------------	------------	--

Les prestations économiques ne peuvent être apportées de manière optimale que si les conditions cadres de l'entreprise sont idéales. L'utilisation de manière écologique des ressources prend de plus en plus d'importance.

Les hortultrices et horticulteurs CFC surveillent et entretiennent les installations et les appareils d'entreprise de manière responsable. Ils

éliminent les déchets de façon écologique et économique.

Objectif particulier 1.3.1 Surveiller des installations et les appareils d'entreprise

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont motivés à surveiller soigneusement les installations et les appareils d'entreprise. En cas de panne, ils réagissent correctement selon les circonstances.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.3 Soin

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.3.1.1 Surveillance	Ils surveillent le fonctionnement correct des installations et des appareils de l'entreprise.	C3	Ils indiquent les endroits sur des installations et des équipements de l'entreprise où des pannes pourraient survenir.	C2	Ils expliquent les modes de fonctionnement des installations d'entreprise et équipements courants.	C2
1.3.1.2 Pannes	En cas de panne, ils prennent les mesures appropriées selon les directives de l'entreprise.	C4	En cas de panne, ils prennent les mesures appropriées selon les indications du fabricant.	C3		

Objectif particulier 1.3.2 Effectuer les travaux d'entretien

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont motivés à éviter les accidents. Ils maintiennent les machines ainsi que les appareils dans un état impeccable et appliquent les mesures de prévention des accidents. Ils utilisent les dispositifs de protection de manière conséquente.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé
- 2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.3 Soin

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.3.2.1 Entretien	Ils assurent la maintenance des installations et des équipements de l'entreprise selon les directives.	C3	Ils effectuent les travaux de maintenance usuels aux installations et aux équipements de l'entreprise.	C3	Ils énumèrent les installations et les équipements courants dans une entreprise horticole.	C1
1.3.2.2 Prévention des accidents	Ils prennent les mesures nécessaires pour éviter les accidents avec les installations et les équipements de l'entreprise.	C3	Ils appliquent les mesures de prévention des accidents et utilisent les moyens de protection selon les directives en vigueur.	C3	Ils décrivent les mesures de prévention des accidents et les dispositifs de protection des installations de l'entreprise.	C2

Objectif particulier 1.3.3 **Eliminer les matériaux de manière écologique.**

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont conscients de leur responsabilité écologique. Ils traitent les déchets de manière à pouvoir être recyclés à chaque fois que c'est possible afin de préserver les ressources.

2 Compétence méthodologique

2.1.3 Comportement écologique

2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.4 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.3.3.1 Tri des déchets	Ils séparent les différents matériaux à évacuer selon les critères de l'entreprise, de manière écologique.	C3			Ils classent les divers déchets dans leur catégorie respective.	C2
1.3.3.2 Evacuation des déchets	Ils évacuent les différents matériaux selon les directives de l'entreprise et les règlements en vigueur.	C3			Ils décrivent l'élimination écologiquement correcte des déchets de différents matériaux.	C2
1.3.3.3 Compostage	Ils compostent les déchets végétaux selon les directives de l'entreprise.	C3			Ils décrivent les phases, processus et travaux du compostage.	C2
1.3.3.4 Qualité du compost					Ils décrivent les caractéristiques de différentes qualités de compost en rapport avec leur utilisation.	C2

Objectif général 1.4 **Travaux de plantation et de semis**

Les végétaux sont des organismes vivants qui ont des besoins spécifiques. Une croissance optimale n'est possible que lorsque tous les travaux, de la préparation à la plantation, resp. du semis et des opérations post-levée, sont soigneusement effectués en respectant leurs besoins spécifiques ainsi que les critères environnementaux.

Lors de toutes les étapes de travail, les hortultrices et horticulteurs CFC tiennent compte des exigences des plantes et des conditions cadres de l'écologie.

Objectif particulier

1.4.1

Préparer les surfaces de plantation et de semis

Les hortultrices et horticulteurs CFC s'efforcent de préparer les surfaces de plantation et de semis selon les principes écologiques, les lois et les normes.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.1.1 Labour	Ils ameublissent le sol à la main ou à la machine selon le but d'utilisation et la nature du sol.	C3	Ils utilisent les différentes machines et engins pour ameublir le sol de manière adéquate.	C3	Ils comparent les différentes machines pour ameublir le sol en rapport avec leur mode d'action et leur possibilité d'utilisation.	C3
1.4.1.2 Entretien des machines	Ils entretiennent les machines et les engins pour ameublir le sol.	C3	Ils effectuent les travaux de maintenance sur les différents engins et machines pour ameublir le sol.	C3		
1.4.1.3 Amélioration du sol	Ils incorporent des produits améliorant les sols selon les indications du fabricant.	C3			Ils décrivent le mode d'action des différents produits améliorant les sols.	C3
1.4.1.4 Pédologie/connaissance des sols					Ils expliquent l'origine et la formation des différents éléments composant le sol.	C2
1.4.1.5 Pédologie/connaissance des sols					Ils décrivent les caractéristiques des différents éléments composant le sol.	C2
1.4.1.6 Pédologie/connaissance des sols			Ils commentent les résultats d'un prélèvement d'échantillon de sol effectué à la bêche.	C4	Ils décrivent différents types et structures de sol en rapport avec leur composition et leurs caractéristiques.	C2
1.4.1.7 Pédologie/connaissance des sols			Ils prélèvent un échantillon de sol pour une évaluation visuelle ou une analyse en laboratoire.	C3	Ils décrivent le rapport d'équilibre de l'eau, de l'air, de la chaleur et des éléments nutritifs de différents types de sol.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.4.1.8 Dégâts aux sols			Ils décrivent les origines des dégâts aux sols, leurs préventions et corrections. C2
1.4.1.9 Préparation du sol	Ils préparent les surfaces de plantation et de semis selon les normes et les directives de l'entreprise. C3	Ils aplanissent différentes surfaces de plantation et de semis selon le but d'utilisation et les normes données. C3	Ils expliquent les normes d'exactitude de terrassement pour les surfaces de plantation et de semis. C2
1.4.1.10 Fosse/trou de plantation	Ils préparent les fosses/trous de plantation selon les exigences des plantes. C3	Ils préparent dans les règles de l'art les fosses/trous pour différents types de plantation. C3	Ils décrivent les différences entre les fosses/trous de plantation selon les buts d'utilisation. C2

Objectif particulier

1.4.2

Planter les végétaux

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont conscients que les travaux de plantation effectués correctement sont essentiels au bon développement des plantes.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.4.2.1 Taille de plantation, préparer les plantes	Ils préparent les plantes pour la plantation selon leurs qualités et leurs exigences spécifiques. C3	Ils préparent dans les règles de l'art les différents types de plantes pour la plantation. C3	Ils décrivent les différentes méthodes de préparation pour les plantations. C2
1.4.2.2 Planter des plantes	Ils plantent des végétaux selon leurs exigences et dans les règles de l'art. C3	Ils appliquent différentes techniques de plantation en fonction du modèle d'aménagement. C3	Ils décrivent les différentes méthodes de plantation pour les différents groupes d'utilisation et les différentes qualités de plantes. C2
1.4.2.3 Epoque de plantation			Ils définissent les époques de plantation adaptées aux différents groupes et qualités de plantes. C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.2.4 Mise en jauge	Ils mettent en jauge les végétaux selon les espèces et la situation.	C3			Ils décrivent le but et les méthodes d'une jauge pour les plantes.	C2

Objectif particulier

1.4.3

Aménager les gazons et les prairies

Les hortultrices et horticulteurs CFC s'efforcent d'aménager des gazons et des prairies adaptés de façon optimale au but d'utilisation et à l'emplacement. Ils appliquent leur connaissance des différents mélanges de semences.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.3.1 Semis	Ils sèment les gazons et les prairies à la machine et à la main.	C3	Ils utilisent différentes techniques de semis.	C3	Ils calculent la quantité de graines nécessaire pour différentes situations.	C3
1.4.3.2 Périodes et conditions de semis					Ils décrivent les conditions et les processus de travail nécessaires à la réussite d'un semis.	C2
1.4.3.3 Semis					Ils décrivent les possibilités d'utilisation des différents mélanges de gazon et de prairie selon leur utilisation.	C2
1.4.3.4 Gazon en rouleau	Ils posent du gazon en rouleau selon les directives de l'entreprise et les indications du fournisseur.	C3	Ils utilisent différentes techniques et moyens auxiliaires pour la pose de gazon en rouleau.	C3	Ils décrivent les avantages et les inconvénients du gazon en rouleau en comparaison avec les semis traditionnels.	C2
1.4.3.5 Gazon en rouleau					Ils décrivent le processus de travail complet pour la pose d'un gazon en rouleau.	C2

Objectif particulier 1.4.4 **Préparer les récipients pour la plantation**

Les hortultrices et horticulteurs CFC préparent différents récipients avec la structure de couches et le substrat adaptés à la plantation.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.4.1 Préparation de récipients	Ils préparent pour la plantation différents récipients de culture adaptés à l'utilisation.	C3	Ils préparent différents types de récipients pour la plantation selon leur taille et leur utilisation.	C3	Ils décrivent le remplissage des récipients selon les différents buts d'utilisation.	C3
1.4.4.2 Substrat	Ils utilisent différents substrats adaptés à la situation en respectant les directives de l'entreprise.	C3			Ils décrivent les différences des différents substrats en rapport avec leur but d'utilisation respectif.	C2

Objectif particulier 1.4.5 **Entretien des plantes et les surfaces plantées**

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont conscients que les plantes nécessitent des soins particuliers après la plantation. Ils soutiennent une reprise optimale des plantes par des mesures adaptées.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.5.1 Tuteurage	Ils tuteurent les plantes selon la situation et selon les directives de l'entreprise.	C3	Ils tuteurent les plantes avec différentes méthodes de fixation.	C3	Ils décrivent les différentes méthodes de tuteurage et d'haubanage des plantes.	C3
1.4.5.2 Arroser	Ils arrosent les plantes selon la situation.	C3	Ils arrosent différents types de plantes selon la situation.	C3		
1.4.5.3 Mulch, couverture du sol	Ils recouvrent les surfaces plantées avec différents matériaux.	C3			Ils expliquent les avantages et les inconvénients des différents matériaux de couverture.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.4.5.4 Contrôle de la reprise	Ils effectuent les mesures de soins durant la phase de reprise des plantes.	C6			Ils expliquent les différents soins qui favorisent le développement des plantes durant la phase de reprise.	C2

Objectif général	1.5	Nutrition et protection des plantes
-------------------------	------------	--

Seules les plantes saines et vigoureuses peuvent remplir pleinement leurs fonctions de plantes utiles et décoratives.

Les hortultrices et horticulteurs CFC apportent les éléments nutritifs et protègent optimalement les plantes. Ils maîtrisent et respectent les liens et les causes à effets de la nature. Ils limitent leurs interventions au strict minimum. Ils sont conscients des impacts sur l'homme et l'environnement. Ils respectent les prescriptions légales et les consignes de sécurité.

Objectif particulier	1.5.1	Nourrir les plantes
-----------------------------	--------------	----------------------------

Les hortultrices et horticulteurs CFC s'assurent que les plantes disposent de suffisamment d'éléments nutritifs nécessaires à leur développement. Ils se tiennent aux prescriptions légales et tiennent compte des directives et des dangers liés à l'utilisation d'engrais.

2 Compétence méthodologique

2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.1.1 Echantillon du sol	Ils évaluent, par des analyses simples, si la terre de surface convient à une plantation de végétaux.	C6			Ils citent dix plantes indicatrices et leur signification sur la qualité de la terre de surface.	C1
1.5.1.2 Valeur du PH					Ils décrivent les influences de la valeur du PH sur la croissance des plantes et la qualité du sol.	C2
1.5.1.3 Valeur du PH					Ils décrivent les différentes méthodes de mesure pour déterminer la valeur du PH.	C2
1.5.1.4 Evaluation des besoins	Ils déterminent le besoin en éléments nutritifs à l'aide de l'EC et de la valeur du PH.	C4	Ils effectuent des mesures avec différentes méthodes pour la détermination de l'EC et de la valeur du PH.	C3	Ils décrivent les symptômes qui peuvent apparaître en cas de carence ou d'excès.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.1.5 Calcul des quantités d'éléments nutritifs	Ils calculent les quantités d'éléments nutritifs nécessaires à une surface ou un volume.	C3			Ils calculent correctement la quantité d'engrais adaptée aux besoins selon les indications du fabricant.	C3
1.5.1.6 Dosage d'éléments nutritifs	Ils dosent les éléments nutritifs au gramme ou au millilitre près.	C3			Ils citent les prescriptions légales en rapport avec l'utilisation d'engrais.	C1
1.5.1.7 Effet					Ils décrivent la dynamique dans le sol des éléments nutritifs tels que l'azote, le phosphore, la potasse et le calcium.	C2
1.5.1.8 Effet					Ils décrivent les moyens couramment utilisés pour la fumure.	C2
1.5.1.9 Epande des engrais	Ils épanchent des engrais organiques et minéraux au dosage adapté aux besoins et selon les indications du fabricant.	C4	Ils utilisent différentes méthodes pour l'épandage d'engrais liquides ou solides.	C3	Ils décrivent les possibilités d'utilisation et le mode d'action des différents groupes d'engrais.	C2
1.5.1.10 Epande des engrais					Ils décrivent les différentes méthodes pour épancher des engrais	C2
1.5.1.11 Loi du minimum					Ils expliquent la loi du minimum en rapport avec les facteurs de croissance.	C2
1.5.1.12 Loi du minimum					Ils expliquent les cinq degrés d'approvisionnement des éléments nutritifs et leurs influences sur l'apport d'engrais de différentes surfaces vertes.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.1.13 Eléments nutritifs principaux					Ils énumèrent les différents éléments nutritifs principaux et les oligo-éléments les plus importants.	C1
1.5.1.14 Mauvaise utilisation					Ils citent les conséquences d'une mauvaise utilisation d'engrais sur l'environnement.	C1
1.5.1.15 Entreposage	Ils entreposent des engrais selon les prescriptions.	C3			Ils décrivent les prescriptions légales concernant l'entreposage et l'élimination des engrais et de leur emballage.	C2

Objectif particulier

1.5.2

Protéger les plantes

Les hortultrices et horticulteurs CFC diagnostiquent préventivement l'état sanitaire des plantes à l'aide des symptômes et décident des mesures de protection appropriées. Ils s'efforcent d'assurer les conditions optimales afin d'éviter les dégâts aux plantes.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé
- 2.1.3 Comportement écologique
- 2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.3 Soin
- 3.1.4 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.2.1 Identification	Ils déterminent les maladies, ravageurs et dégâts physiologiques les plus courants des plantes.	C4	Ils classent différents symptômes de dégâts aux plantes selon leurs causes.	C4	Ils décrivent l'anatomie et les modes de vie de différentes maladies et ravageurs importants.	C1
1.5.2.2 Identification					Ils déterminent les organismes nuisibles à l'aide de symptômes de dégâts typiques.	C1
1.5.2.3 Lutte préventive	Ils déterminent les conditions de culture optimales pour éviter les dégâts aux plantes.	C6			Par des exemples, ils expliquent les conditions de culture optimales pour préserver la santé des plantes.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.5.2.4 Ecologie termes			Ils expliquent les termes fondamentaux et importants pour l'horticulture dans le domaine de l'écologie. C2
1.5.2.5 Ecologie associations			Ils décrivent les associations symbiotiques entre les milieux vivants et inertes. C2
1.5.2.6 Ecologie cycles			Ils décrivent les cycles, perturbations et leurs conséquences à l'aide d'exemples. C2
1.5.2.7 Ecologie flux d'énergie			Ils comparent les flux énergétiques ainsi que les cycles des matières dans un écosystème naturel avec ceux d'un système exploité par l'horticulture. C4
1.5.2.8 Méthodes curatives	Ils protègent les plantes des dégâts avec différentes mesures préventives et curatives. C6		Ils décrivent les différentes mesures préventives et leurs avantages et inconvénients respectifs, ainsi que les conditions préalables optimales pour leur application. C2
1.5.2.9 Consignes	Ils utilisent des produits phytosanitaires en respectant les prescriptions légales et les indications spécifiques des produits. C3		Ils interprètent les indications sur les fiches de sécurité et sur les fiches techniques ainsi que sur les étiquettes en rapport avec l'utilisation sans risque du produit phytosanitaire. C6
1.5.2.10 Calcul			A l'aide de différents exemples, ils effectuent des calculs de concentration et de quantité pour des produits phytosanitaires. C3
1.5.2.11 Protection personnelle	Ils se protègent selon les prescriptions légales et selon les directives de l'entreprise. C3	Ils utilisent différents moyens de protection personnelle adaptés à la situation et en respectant les prescriptions légales. C3	Ils expliquent les prescriptions légales spécifiques pour la protection phytosanitaire de la réglementation des produits chimiques. C3

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.5.2.12 Préparation des produits phytosanitaires	Ils préparent des produits phytosanitaires en vue de leur application et en respectant les indications du fabricant. C3	Ils préparent différents produits phytosanitaires en quantité et dosage exacts en respectant les indications du fabricant. C3	Ils décrivent les effets des produits phytosanitaires sur l'environnement. C2
1.5.2.13 Chaîne alimentaire			Ils décrivent la problématique des produits phytosanitaires dans la chaîne alimentaire et sur l'environnement. C2
1.5.2.14 Utilisation	Ils appliquent différents produits phytosanitaires selon les directives de l'entreprise avec les méthodes et les moyens auxiliaires appropriés. C3	Ils utilisent différents appareils pour l'application des produits phytosanitaires. C3	Ils décrivent les techniques les plus courantes pour l'application de produits phytosanitaires. C2
1.5.2.15 Protocole phytosanitaire	Ils documentent l'utilisation des produits phytosanitaires selon les directives de l'entreprise. C3	Ils remplissent différents protocoles phytosanitaires de manière complète. C3	Ils décrivent les éléments essentiels d'une documentation sur l'utilisation de produits phytosanitaires. C2
1.5.2.16 Caractéristiques de différents systèmes			Ils citent les caractéristiques essentielles de la protection phytosanitaire conventionnelle, biologique et intégrée. C1
1.5.2.17 Auxiliaires			Ils expliquent les conditions préalables pour la présence naturelle et pour la mise en œuvre d'auxiliaires. C2
1.5.2.18 Ecologie, mécanisme de régulation			Ils décrivent les mécanismes de régulation naturelle tels que les relations prédateurs-proies ou auxiliaires-ravageurs. C2
1.5.2.19 Ecologie, groupe de vie			Ils décrivent des groupes de vie de plantes et d'animaux et leurs interdépendances. C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.5.2.20 Ecologie diversité des espèces			Ils décrivent l'importance de la diversité et de l'association des espèces dans la nature et dans le milieu de l'entreprise C2
1.5.2.21 Entreposage et élimination de produits phytosanitaires	Ils appliquent les prescriptions légales pour l'entreposage et l'élimination des emballages et des restes de produits phytosanitaires. C3		Ils expliquent l'entreposage et l'élimination des emballages et des quantités résiduelles de produits phytosanitaires selon les prescriptions légales. C2
1.5.2.22 Nettoyage et élimination	Après le traitement, ils nettoient les appareils utilisés selon les prescriptions légales. C3	Ils nettoient différents appareils après leur utilisation selon les prescriptions légales. C3	Ils décrivent les conséquences possibles lors d'une utilisation et d'une élimination inadéquates de produits phytosanitaires. C2
1.5.2.23 Ecologie principe de précaution et de causalité			A l'aide d'exemples, ils décrivent le principe de précaution, de causalité et des coûts externes. C2
1.5.2.24 Premiers secours	Ils appliquent les mesures de premiers secours adaptées à la situation. C6	Ils appliquent les mesures de premiers secours adaptées à la situation à l'aide d'exemple. C6	Ils décrivent les mesures de premiers secours à l'aide d'exemples de la pratique. C2
1.5.2.25 Protection contre les intempéries	Ils protègent les plantes avec différentes techniques et matériaux de protection contre les dégâts dus aux intempéries. C3		Ils décrivent les différentes techniques et matériaux de protection contre les dégâts aux plantes dus aux intempéries. C2
1.5.2.26 Ecologie emplacement et concurrence			Ils décrivent les influences de l'emplacement et de la concurrence sur le développement des communautés de plantes. C2
1.5.2.27 Ecologie succession			Ils expliquent les caractéristiques et le développement d'écosystèmes à l'aide d'exemples. C2

Objectif particulier

1.5.3

Réguler les herbes indésirables

Les hortultrices et horticulteurs CFC régulent les herbes indésirables avec des méthodes, durables, respectueuses de l'environnement, adaptées à la situation. De plus, ils s'efforcent de protéger efficacement l'environnement.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.3.1 Méthode adaptée	Ils déterminent la méthode adaptée pour la régulation des adventices en respectant les prescriptions légales.	C3			Ils expliquent les avantages et les inconvénients de différentes méthodes de régulation des adventices.	C2
1.5.3.2 Régulation manuelle	Ils désherbent à la main de manière durable.	C3			Ils décrivent les différentes catégories d'adventices et leur méthode de lutte respective.	C2
1.5.3.3 Régulation mécanique	Ils travaillent mécaniquement la surface du sol de manière à réguler les herbes indésirables.	C3	Ils appliquent différentes méthodes et appareils pour la régulation mécanique des adventices.	C3	Ils expliquent les avantages et les inconvénients de la régulation mécanique des adventices.	C2
1.5.3.4 Régulation thermique	Ils régulent les herbes indésirables avec des méthodes thermiques.	C3	Ils utilisent différents appareils pour la régulation thermique des adventices en respectant les directives de sécurité.	C3	Ils expliquent les modes d'action et les procédés de la régulation thermique des adventices.	C2
1.5.3.5 Régulation à la vapeur			Ils désinfectent à la vapeur les sols et les substrats en respectant les directives de sécurité.	C3	Ils expliquent le fonctionnement et l'utilisation des systèmes usuels de désinfection à la vapeur.	C2
1.5.3.6 Régulation chimique	Ils régulent les herbes indésirables avec des herbicides en respectant les prescriptions légales et les consignes de sécurité.	C3			Ils décrivent les modes d'action et les possibilités d'utilisation des différents groupes d'herbicides.	C2
1.5.3.7 Disposition légales					Ils expliquent les prescriptions légales relatives à l'utilisation des herbicides.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.5.3.8 Risques et dangers	Ils prennent des mesures limitant les risques pour l'environnement lors de l'utilisation d'un produit herbicide.	C3			Ils décrivent les risques possibles et les mesures de protection lors de l'utilisation d'herbicides.	C2
1.5.3.9 Quantité et dosage	Ils calculent le dosage et la quantité de produit nécessaires pour différentes situations.	C3			A l'aide d'exemples, ils calculent le dosage et la quantité nécessaires pour différentes situations.	C3
1.5.3.10 Nettoyage des appareils	Après l'emploi d'un herbicide, ils nettoient les appareils utilisés en respectant les prescriptions légales.	C3	Ils nettoient différents appareils qui peuvent être utilisés pour l'emploi d'herbicides en respectant les prescriptions légales.	C3		
1.5.3.12 Herbes indésirables					Ils citent 15 herbes indésirables courantes avec leur nom français	C1

Objectif général

1.6

Nommer, décrire et utiliser les plantes

Chaque nouveau souhait de création, nouvelle consigne ou influence environnementale, requiert un choix optimal de plantes pour les emplacements les plus divers.

La connaissance de la diversité et de l'utilisation des plantes est la compétence centrale des horticultrices et horticulteurs CFC. Ce savoir leur permet d'aménager l'environnement extérieur de façon attrayante selon les souhaits des clients. Lors des aménagements, ils tentent en outre d'atteindre des objectifs économiques et écologiques optimaux.

Objectif particulier

1.6.1

Nommer les plantes

Les hortultrices et horticulteurs CFC déterminent les plantes à l'aide de caractéristiques de différents stades de végétation. Ils les dénomment avec le nom botanique et français. Ils ont en outre des compétences en physiologie et en morphologie.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

3.1.4 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.6.1.1 Nommer	Ils dénomment les plantes de manière correcte et complète avec leur nom français et botanique selon la liste actuelle d'assortiment de JardinSuisse.	C3	Ils remplissent correctement et de manière complète les fiches de connaissance de plantes.	C3	Ils désignent les végétaux par leur dénomination botanique et française correcte, en reconnaissant différentes parties typiques de plantes à divers stades de végétation.	C3
1.6.1.2 Règles de nomenclature					Ils expliquent les règles horticoles importantes de la nomenclature végétale.	C2
1.6.1.3 Règles de nomenclature	Ils utilisent l'orthographe correcte pour les documents écrits.	C3			Ils appliquent correctement les règles d'écritures.	C3
1.6.1.4 Organes principaux	Ils décrivent les organes principaux des plantes avec les termes spécifiques corrects.	C3			Ils décrivent les caractéristiques des organes principaux des plantes avec les termes spécifiques corrects.	C2
1.6.1.5 Caractéristiques morphologiques					Ils décrivent les fonctions et les caractéristiques morphologiques des différents types de feuilles, fleurs, tiges et racines.	C2
1.6.1.6 Caractéristiques anatomiques	Ils reconnaissent les plantes à l'aide de leurs caractéristiques anatomiques.	C3			Ils décrivent les caractéristiques anatomiques des différents types de feuilles, fleurs, fruits, tiges et racines.	C2
1.6.1.7 Structure et fonction des cellules					Ils décrivent la structure et la fonction des cellules et des tissus végétaux.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.6.1.8 Reproduction					Ils décrivent la reproduction sexuée et asexuée des plantes.	C2
1.6.1.9 Bilan hydrique					Ils décrivent le bilan hydrique et les influences de l'eau sur les plantes.	C2
1.6.1.10 Photosynthèse					Ils décrivent la photosynthèse et la dissimilation en rapport avec leur utilité, facteurs associés et les possibilités de les influencer.	C2

Objectif particulier	1.6.2	Utiliser les plantes
-----------------------------	--------------	-----------------------------

Les hortultrices et horticulteurs CFC utilisent les plantes de manière durable et de façon à respecter leur habitat. Ils prennent équitablement en considération les exigences des plantes et les souhaits des clients. Ils veillent à une plantation écologique, rationnelle et attrayante.

2 Compétence méthodologique

2.1.3 Comportement écologique

2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soin

3.1.4 Apprentissage tout au long de la vie

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.6.2.1 Plantation	Ils plantent dans différents environnements en choisissant les végétaux adaptés, selon les directives de l'entreprise et les souhaits des clients.	C3	Ils choisissent, d'après la liste d'assortiment, des plantes adaptées à l'utilisation, à l'emplacement et aux souhaits du client.	C5	Ils décrivent les caractéristiques, les exigences d'emplacement et de soins des plantes de l'assortiment.	C2
1.6.2.2 Distances de plantation, nombre de plantes requises	Lors de plantations de surfaces ou en lignes, ils respectent les distances de plantation adaptées à chaque végétal.	C3			Lors de plantations de surfaces ou en lignes, ils calculent le nombre plantes requises selon les exigences spécifiques de chaque végétal.	C2
1.6.2.3 Planification de plantation					Ils établissent des plans de plantation simples en considérant les règles de couleurs et de contrastes ainsi que les exigences des plantes et de l'aménagement.	C5

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.6.2.4 Distance limite	Ils appliquent les prescriptions légales en rapport avec les limites de propriété pour les plantes.	C3			Ils expliquent les distances limites imposées par la loi de différents végétaux à l'aide d'exemples concrets.	C3

Objectif général

1.7

Entretien de jardins et d'espaces verts

Un cadre de vie soigné et attrayant contribue au bien-être humain. Dans les régions particulièrement urbanisées, de précieuses zones de vie pour les animaux et les plantes peuvent être conservées et valorisées par des mesures de soins adéquats. Les horticultrices et horticulteurs CFC s'efforcent, par l'entretien des surfaces en dur et des espaces verts, de conserver ou de créer ces derniers dans l'état et la forme souhaités.

Objectif particulier

1.7.1

Entretien des surfaces engazonnées et des prairies

Les horticultrices et horticulteurs CFC entretiennent durablement les surfaces engazonnées et des prairies selon des critères écologiques et économiques. Ils assurent le maintien de l'aspect optimal des surfaces ainsi que les fonctions d'utilisation prévues. Ils respectent les directives de sécurité lors de l'utilisation de machines.

2 Compétence méthodologique

2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.7.1.1 Surfaces semées	Ils effectuent tous les soins nécessaires après le semis lors de la création d'un nouveau gazon.	C3			Ils expliquent les différentes étapes de travail du semis à la première tonte.	C2
1.7.1.2 Tondre	Ils tondent dans les règles de l'art les différents types de gazon avec les machines appropriées.	C3	Ils utilisent différentes tondeuses ou faucheuses en respectant les directives de sécurité.	C3	Ils expliquent et justifient la hauteur de coupe et la fréquence de tonte des différents types de gazon et de prairie au fil des saisons.	C4
1.7.1.3 Bordure de gazon	Ils découpent les bordures de gazon dans les droites et dans les courbes à la bêche ou à la machine.	C3			Ils expliquent les avantages et les inconvénients des bordures de gazon.	C2
1.7.1.4 Scarifier	Ils scarifient les surfaces engazonnées dans les règles de l'art.	C3	Ils utilisent les machines et les outils d'entretien du gazon selon les indications du fabricant et en respectant les directives de sécurité.	C3	Ils décrivent le déroulement complet de la scarification avec tous les travaux annexes.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.7.1.5 Scarifier			Ils argumentent la nécessité de la scarification C2
1.7.1.6 Aérer	Ils aèrent les surfaces engazonnées dans les règles de l'art. C3		Ils décrivent le déroulement complet de l'aération du gazon avec tous les travaux annexes. C2
1.7.1.7 Aérer			Ils argumentent la nécessité de l'aération C2

Objectif particulier

1.7.2

Entretien des surfaces en dur

Les hortultrices et horticulteurs CFC entretiennent durablement les surfaces en dur. Ils sont conscients que la manipulation des engins et des déchets doit s'effectuer selon des critères écologiques.

2 Compétence méthodologique

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.7.2.1 Enlever les feuilles des surfaces en dur	Ils ramassent les feuilles des surfaces en dur, manuellement ou mécaniquement, selon les directives légales et de l'entreprise. C3	Ils utilisent les différents outils et machines adaptés à la situation et selon les indications du fabricant pour le ramassage des feuilles en respectant les directives de sécurité. C3	
1.7.2.2 Valoriser les déchets	Ils traitent les déchets de jardin selon les critères écologiques, économiques et légaux. C3	Ils utilisent différents outils et machines pour la valorisation des déchets organiques selon les directives de sécurité et les indications du fabricant. C3	Ils décrivent trois possibilités de valoriser les déchets organiques selon les critères écologiques, économiques et légaux. C2
1.7.2.3 Entretien des surfaces en dur	Ils luttent contre les adventices des différentes surfaces en dur selon les principes écologiques et légaux. C3	Ils utilisent dans les règles de l'art les outils usuels du commerce pour la lutte thermique et mécanique des adventices. C3	Ils décrivent les modes d'action des différentes méthodes de lutte mécaniques et thermiques contre les herbes indésirables. C2

Objectif particulier

1.7.3

Arroser les espaces verts

Les hortultrices et horticulteurs CFC assurent un apport d'eau adapté aux besoins des plantes. Ils décident des moyens d'irrigation appropriés.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable
3.1.3 Soins

Objectif évaluateur

Entreprise

Tax

CIE

Tax

Ecole

Tax

1.7.3.1
Arroser

Ils arrosent les surfaces plantées et engazonnées avec différents appareils et moyens auxiliaires.

C3

Ils décrivent les différents moyens et matériels d'arrosage en rapport avec les possibilités d'utilisation.

C2

1.7.3.2
Besoin en eau

Ils justifient les différents besoins en eau pour différentes situations et types de plantation.

C2

Objectif particulier

1.7.4

Tailler les plantes

Les hortultrices et horticulteurs CFC maîtrisent les différentes techniques de taille et les appliquent selon les buts d'utilisation des plantes. Ils utilisent les outils et les machines dans les règles de l'art et se tiennent aux directives de sécurité imposées.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable
3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur

Entreprise

Tax

CIE

Tax

Ecole

Tax

1.7.4.1
Fruits et baies

Ils taillent les arbres fruitiers et les arbustes à baies dans les règles de l'art.

C3

Ils taillent dans les règles de l'art différents arbres fruitiers et arbustes à baies selon la forme désirée.

C3

Ils décrivent la structure des formes d'arbres fruitiers et des arbustes à baies les plus courants.

C2

1.7.4.2
Fruits et baies

Ils décrivent les caractéristiques particulières individuelles de deux variétés de chaque espèce courante de fruits et de baies en rapport avec leur aspect extérieur, goût et utilisation.

C2

1.7.4.3
Arbres

Ils exécutent une taille de formation en fonction de l'utilisation future de jeunes arbres.

C4

Ils appliquent les mesures à prendre lors de la taille pour éviter ou corriger les malformations des jeunes arbres d'ornement.

C6

Ils expliquent la structure des différents arbres et arbustes décoratifs selon les critères de qualité des pépiniéristes suisses.

C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.7.4.4 Arbres	Ils effectuent une taille de conservation dans les règles de l'art sur des arbres âgés.	C4	Ils manipulent dans les règles de l'art et de l'hygiène les différents outils et machines de taille.	C3	Ils décrivent les différentes possibilités approuvées d'élagages et de mesures d'éclaircissement de couronnes.	C2
1.7.4.5 Arbustes	Ils taillent dans les règles de l'art les arbustes d'ornement selon leur utilisation spécifique.	C4	Ils appliquent les différentes techniques de taille comme la taille d'éclaircissage, de rabattage ou de rajeunissement.	C3	Ils expliquent les différentes méthodes de taille pour les arbustes décoratifs.	C2
1.7.4.6 Haies taillées et arbustes taillés en forme (topiaires)	Ils taillent les haies et les arbustes formés dans les règles de l'art et selon leur utilisation spécifique.	C4	Ils utilisent de manière optimale les outils, appareils et machines pour entretenir les arbustes taillés en forme et les haies, selon les instructions du fabricant et les directives de sécurité.	C3	Ils argumentent les différents profils et les différentes formes de haies et d'arbustes taillés en rapport avec la durée de vie et les possibilités d'utilisation.	C2
1.7.4.7 Plantes vivaces	Ils taillent dans les règles de l'art les plantes vivaces selon leur utilisation spécifique.	C4			Ils expliquent les différences et les applications des tailles d'hiver et post-florales, celles favorisant une remontée florale et le rabattage des vivaces.	C2

Objectif général

1.8

Aménagement de jardins et d'espaces verts

L'aménagement d'espaces extérieurs dans un environnement de plus en plus urbanisé prend une valeur d'importance croissante. Les jardins et les espaces publics deviennent des prolongements du volume d'habitation et augmentent la qualité de vie. Les exigences des utilisateurs, les aspects légaux, de sécurité technique, économiques et environnementaux déterminants doivent être également pris en considération et mis en oeuvre.

Les hortultrices et horticulteurs CFC aménagent des jardins aux qualités irréprochables et utilisent à cet escient des matériaux de haute qualité. Ils accordent de l'importance à la durabilité lors de l'exécution des travaux ainsi que lors de l'utilisation et de l'élimination des matériaux. Ils utilisent les ressources en respectant l'environnement.

Objectif particulier

1.8.1

Préparation du travail

Les hortultrices et horticulteurs CFC adoptent les mesures adaptées nécessaires à la préservation de l'environnement et des ouvrages existants avant le début des travaux de construction. En outre, ils appliquent scrupuleusement les normes et les directives. Ils sont conscients de l'importance des mesures immédiates pour sauver les vies et appliquent ces dernières de manière compétente. Ils saisissent leurs prestations de travail avec les moyens auxiliaires adaptés et ils informent les clients ainsi que leurs supérieurs sur l'état d'avancement et sur la suite des travaux.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.2 Capacité à communiquer et savoir-vivre
- 3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.1.1 Limites	Ils protègent les points de limite dans les règles de l'art.	C3			Ils interprètent les plans cadastraux en rapport avec les limites de propriétés et les constructions.	C4
1.8.1.2 Mettre en place la signalisation	Ils mettent en place la signalisation de la place de travail dans l'espace public, conformément à la réglementation.	C3			Ils décrivent la signalisation nécessaire dans différentes situations selon les directives et les normes en vigueur.	C2
1.8.1.3 Conduites industrielles	Ils localisent les conduites à l'aide du plan de cadastres des conduites industrielles et du projet de construction.	C3			Ils interprètent les plans de conduites industrielles en rapport avec leur type, leur situation et leur remblai.	C4
1.8.1.4 Protéger les conduites industrielles	Ils protègent dans les règles de l'art les conduites industrielles existantes conformément à la situation.	C3				
1.8.1.5 Équipement de protection individuelle	Ils utilisent leur équipement de protection individuelle en rapport avec la situation.	C3	Ils appliquent tous les moyens de protection pour préserver leur santé et leur sécurité.	C3	Ils décrivent les fonctions de protection des éléments d'équipement de protection individuelle.	C2
1.8.1.6 Premiers secours	En cas d'accident, ils réagissent de manière judicieuse selon la situation et les directives de l'entreprise.	C6	Ils appliquent de manière compétente les mesures urgentes pour sauver la vie.	C6		

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.1.7 Protection des arbres	Ils protègent durablement les arbres selon des normes SIA en vigueur.	C3			Ils évaluent différentes mesures de protection pour les arbres à proximité des chantiers selon les normes SIA.	C2
1.8.1.8 Protéger les ouvrages	Ils protègent efficacement les ouvrages existants contre les dégâts dans le champ d'intervention.	C3			Ils décrivent les différentes possibilités et processus pour la protection des ouvrages dans la zone de travail.	C3
1.8.1.9 Saisie des travaux	Ils saisissent les rapports journaliers et de régie selon les directives de l'entreprise.	C3			Ils expliquent les différences essentielles entre les travaux en régie et au forfait.	C2
1.8.1.10 Descriptif des prestations	Ils exécutent les travaux dans le cadre et la qualité fixés dans le descriptif de prestations et/ou selon les indications de l'entreprise.	C3			Ils décrivent la structure et l'utilisation d'un descriptif de prestations.	C3
1.8.1.11 Permis de construire	Ils se renseignent avant le début des travaux sur les plans actuels et autorisés.	C3			A l'aide d'exemples concrets, ils expliquent si une demande de permis de construire est nécessaire pour des constructions de jardin.	C2
1.8.1.12 Réception de l'ouvrage	Ils informent les clients sur les travaux exécutés et les mesures de soins et d'entretien nécessaires.	C3			Ils argumentent la nécessité de la réception d'un ouvrage en rapport avec les prescriptions légales.	C4

Objectif particulier

1.8.2

Jalonner et mesurer

Les horticultrices et horticulteurs CFC interprètent les plans et transcrivent les informations de la situation sur le terrain. Ils calculent et marquent les hauteurs et les distances avec les moyens auxiliaires adaptés.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.2.1 Jalonner, mesurer	Ils mesurent exactement les hauteurs et les emplacements de points à l'aide de plans.	C3	Ils utilisent plusieurs appareils pour les mesures de hauteur et de position selon la situation.	C3	Ils interprètent les plans et les profils d'un aménagement de jardin à l'aide de plans techniques.	C4
1.8.2.2 Jalonner, mesurer			Ils jalonnent sur le terrain dans différentes situations selon les données des plans avec les appareils adaptés.	C3	Ils effectuent des calculs de conversion avec des échelles différentes.	C2
1.8.2.3 Jalonner, mesurer, saisir			Ils appliquent les connaissances mathématiques pour le calcul des angles.	C4	Ils documentent un relevé de terrain à l'aide d'esquisses et de profils avec les hauteurs incluses.	C3
1.8.2.4 Banquetage au cordeau (chaise d'implantation)	Ils construisent des banquetages au cordeau et des profils avec les matériaux appropriés en rapport avec la situation.	C3	Ils utilisent différentes techniques pour la construction de profils et de gabarits.	C3		
1.8.2.5 Inclinaison de talus	Ils marquent les rapports de pente dans les talus sur le terrain.	C3			Ils calculent différents profils de talus en rapports et indiquent les pentes en % et proportion.	C3
1.8.2.6 Sécurisation de talus					Ils interprètent différents rapports de talus en rapport avec la sécurité et l'entretien.	C4

Objectif particulier

1.8.3

Effectuer des travaux du sol

Les hortultrices et horticulteurs CFC traitent le sol avec soin, durablement et selon les normes ainsi que les directives en vigueur. Ils prêtent particulièrement attention aux critères écologiques lors des travaux du sol. Ils sont conscients du danger pour l'homme et l'environnement lors de l'utilisation de machines et se tiennent aux directives de sécurité.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.3.1 Aménagement de la terre de sous-sol	Ils mettent en oeuvre et aménagent des matériaux bruts, mécaniquement ou manuellement, selon les objectifs de planification.	C3			Ils calculent les volumes de terre foisonnée et tassée sur la base des indications des plans ou des descriptifs de prestations.	C3
1.8.3.2 Aménagement de la terre de sous-sol	Ils compactent les matériaux bruts selon leur utilisation future avec les machines de compactage adaptées.	C3			Ils décrivent les différents types de remblai et de déblais avec les termes techniques.	C2
1.8.3.3 Aménagement de la terre de sous-sol	Ils appliquent différentes mesures de stabilisation en rapport avec le matériau de sous-sol à utiliser ainsi qu'avec son emploi.	C4			Ils expliquent les normes SIA et l'ordonnance sur la protection des sols en rapport avec les travaux de terrassement.	C2
1.8.3.4 Aménagement de la terre de sous-sol	Ils stabilisent la base de construction avec les mesures adaptées.	C3			Ils décrivent les mesures les plus courantes de stabilisation de matériaux de sous-sol en rapport avec la qualité du sol et du but d'utilisation.	C2
1.8.3.5 Aménagement de la terre de surface	Ils aménagent et extraient la terre de sous-sol et de surface, mécaniquement ou manuellement, selon le but d'utilisation.	C3			Ils expliquent les différentes épaisseurs de couches de terre de surface selon le but d'utilisation et les normes SIA.	C2
1.8.3.6 Mise en place d'un dépôt de terre végétale	Ils mettent en place un dépôt de terre végétale, pour une courte ou longue durée, selon les normes SIA en vigueur.	C3			Ils décrivent l'installation d'un dépôt de terre végétale, pour une courte ou longue durée, selon les normes SIA.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.3.7 Entretien du dépôt de terre végétale	Ils entretiennent un dépôt de terre végétale selon la situation et les normes SIA.	C3			Ils décrivent les soins à apporter à un dépôt de terre végétale selon les normes SIA.	C2
1.8.3.8 Fascines	Ils installent des fascines végétales vivantes ou inertes.	C3			Ils décrivent l'utilisation de fascines inertes ou vivantes dans différentes situations à l'aide d'exemples.	C3
1.8.3.9 Nattes de protection contre l'érosion	Ils installent des nattes de protection contre l'érosion afin d'éviter l'érosion de surface selon les indications du fabricant.	C3			Ils expliquent les avantages et les inconvénients lors de l'utilisation de différentes nattes de protection contre l'érosion les plus courantes.	C2
1.8.3.10 Plançons/boutures ligneuses	Ils stabilisent les talus avec des plançons d'espèces végétales adaptées.	C3			Ils décrivent l'efficacité des plançons/boutures ligneuses pour la stabilisation de talus.	C2
1.8.3.11 Plançons/boutures ligneuses					Ils nomment trois feuillus dont les branches conviennent à la production de plançons/boutures ligneuses.	C1
1.8.3.12 Couche de drainage et d'infiltration	Ils mettent en place des couches de drainage et d'infiltration sur des surfaces construites.	C3			Ils décrivent le mode de fonctionnement des couches de drainage et d'infiltration sur les surfaces construites imperméables.	C2
1.8.3.13 Couche de drainage et de filtration					Ils décrivent les avantages et les inconvénients des différents matériaux convenant pour les couches de drainage et d'infiltration.	C2
1.8.3.14 Entretien des machines	Ils effectuent sur le chantier des travaux de maintenance simples sur les machines de terrassement, de compactage et de transport.	C3	Ils effectuent les travaux de maintenance de base sur les machines de terrassement, compactage et de transport selon le manuel d'utilisation du fabricant.	C3	Ils décrivent les avantages et inconvénients ainsi que les différentes possibilités d'utilisation des machines usuelles pour le terrassement, le transport et le compactage des terres.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.3.15 Utiliser les machines	Ils utilisent les machines de terrassement, de compactage et de transport dans différentes situations en respectant les directives de sécurité.	C3	Ils utilisent différentes machines de terrassement, compactage et de transport en respectant les directives de sécurité.	C	Ils justifient le choix de différentes machines de terrassement, de transport et de compactage en rapport avec la rentabilité et l'ordonnance sur la protection des sols.	C4

Objectif particulier

1.8.4

Construire des équipements de drainage

Les hortultrices et horticulteurs CFC appliquent de manière conséquente les directives pour la construction d'installations de drainage. Ils sont conscients des dangers lors des travaux de fouille et prennent les mesures préventives nécessaires pour protéger l'homme et l'environnement.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé
- 2.1.3 Comportement écologique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.4.1 Caniveaux de drainage	Ils construisent des caniveaux de drainage et sacs d'écoulement à l'aide d'éléments préfabriqués avec couvercles, raccords et parois frontales, avec ou sans pente.	C3			Ils justifient le choix des différents éléments de caniveaux de drainage, sacs d'écoulement et des couvercles en rapport avec la résistance et le matériau.	C4
1.8.4.2 Caniveaux de drainage	Ils construisent des caniveaux de drainage dans la pente à l'aide de pierre naturelle ou artificielle.	C3			Ils esquissent, décrivent et cotent les caniveaux de drainage en coupe selon les normes.	C3
1.8.4.3 Caniveaux de drainage					Ils décrivent les différentes possibilités d'évacuation des eaux de surface en rapport avec le choix du matériau et de l'écologie.	C2
1.8.4.4 Regards	Ils construisent différents regards en anneaux de béton avec couvercles adaptés à leur but utilisation, selon les directives et les normes en vigueur.	C3			Ils décrivent les différents regards en rapport avec leurs dimensions et leurs buts d'utilisation.	C4
1.8.4.5 Raccorder les regards	Ils raccordent dans les règles de l'art et proprement les tuyaux aux conduites selon les normes et les indications du fournisseur.	C3	Ils mettent en place soigneusement et dans les règles de l'art différents éléments de regards et éléments formés.	C3	Ils choisissent les couvercles de regard adaptés selon leur résistance à la charge, le but d'utilisation et les directives.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.8.4.6 Esquisser les regards			Ils esquissent, décrivent et cotent les regards en coupe de profil selon les normes en vigueur. C3
1.8.4.7 Système de séparation et de mélange			Ils expliquent les caractéristiques du système de séparation et de mélange en rapport avec l'évacuation des eaux en tenant compte des normes et des directives. C2
1.8.4.8 Rétension	Ils dirigent les eaux de surface vers une installation d'infiltration en respectant les normes et les directives. C3		Ils justifient la nécessité des installations de rétention et d'infiltration en rapport avec la circulation de l'eau et les prescriptions légales. C4
1.8.4.9 Poser des canalisations	Ils posent les tuyaux de protection et de canalisation usuels selon les consignes et en respectant les directives. C3		Ils citent les prescriptions légales en rapport avec l'utilisation et la mise en place de tuyaux de différents matériaux. C3
1.8.4.10 Creuser des tranchées	Ils creusent des tranchées en U ou en V conformément aux normes en vigueur et aux directives de sécurité. C3	Ils construisent des étais horizontaux ou verticaux simples avec les matériaux adaptés. C3	Ils expliquent les avantages et les inconvénients des tranchées en U ou en V en rapport avec la sécurité et les travaux annexes selon les directives. C2
1.8.4.11 Esquisser des tranchées			Ils esquissent, décrivent et cotent le plan de coupes transversales de tranchées selon les normes en vigueur. C3
1.8.4.12 Couches de protection	Ils mettent en place des couches de protection pour les conduites selon les directives en vigueur. C3		Ils expliquent la mise en place de couches de protection en rapport avec le matériau et le type de tuyau selon les directives en vigueur. C2
1.8.4.13 Protection des façades	Ils protègent dans les règles de l'art les façades avec différentes méthodes contre les projections salissantes et l'humidité. C3		Ils expliquent les différentes possibilités de mesure de protection pour les façades selon les directives en vigueur. C2

Objectif particulier

1.8.5

Poser des revêtements et des bordures

Les hortultrices et horticulteurs CFC posent dans les règles de l'art et soigneusement différents revêtements et bordures adaptés à leur utilisation. Ils utilisent les matériaux de manière durable et selon les critères écologiques. Ils agissent en respectant les directives de sécurité lors de l'utilisation des machines et des outils.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé

2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.3 Soins

3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.5.1 Semelle de fondation	Ils construisent une fondation dans la pente requise conformément aux indications du plan.	C3			Ils justifient les exigences de fondation selon les normes en vigueur.	C2
1.8.5.2 Mise en place de couche de fondation	Ils mettent en place les matériaux de fondation selon les exigences de l'utilisation future.	C3			Ils expliquent les possibilités de mise en place des matériaux convenant aux fondations et l'épaisseur des couches en rapport avec leurs utilisations futures ainsi qu'avec les normes et directives en vigueur.	C2
1.8.5.3 Compacter la couche de fondation	Ils compactent la couche de fondation avec les engins de compactage appropriés en respectant les consignes.	C3	Ils utilisent dans les règles de l'art et en respectant les règles de sécurité les rouleaux compresseur, les compacteurs ou les plaques vibrantes pour le compactage des couches de fondation.	C3	Ils décrivent le mode d'action et les possibilités d'utilisation des différents engins de compactage.	C2
1.8.5.4 Entretien des machines de compactage	Ils effectuent sur le chantier les travaux d'entretien simples sur les machines de compactage.	C3	Ils effectuent les travaux de maintenance sur différentes machines de compactage selon les instructions du fabricant.	C3		
1.8.5.5 Couche d'égalisation	Ils mettent en place la couche d'égalisation selon les exigences du revêtement et les directives.	C3			Ils expliquent le but et l'utilisation des différents matériaux convenant à la couche d'égalisation en observant les directives et les normes.	C2
1.8.5.6 Construire des revêtements en béton	Ils posent des revêtements en béton (dalles et pavés) dans la pente requise sur un lit approprié selon les directives du fabricant.	C3	Ils posent différents revêtements en béton en différents motifs de pose et dans la pente correcte.	C3	Ils calculent les pentes des surfaces sur des revêtements en dur en respectant les conditions, les directives et les normes.	C4

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.5.7 Dimensions des chemins et des places de parc					Ils expliquent les normes et les directives concernant les dimensions des chemins et des installations de stationnement.	C2
1.8.5.8 Produits en béton et revêtements					Ils expliquent les avantages et les inconvénients lors de l'utilisation de différents produits en béton pour les revêtements.	C2
1.8.5.9 Sablage des revêtements en béton	Ils sablent les revêtements en pavés de béton.	C3	Ils sablent différents revêtements en béton selon les instructions du fabricant.	C3	Ils argumentent l'utilité du sablage et du vibrage des revêtements en pavés de béton en relation avec leur utilisation future.	C2
1.8.5.10 Tronçonner des revêtements en béton	Ils coupent les produits de revêtements en béton pour une insertion précise avec les outils et les machines appropriés.	C3	Ils utilisent les appareils et les machines pour tronçonner dans les règles de l'art les matériaux en béton en respectant les directives de sécurité et d'utilisation.	C3		
1.8.5.11 Maintenance des machines			Ils entretiennent les outils et les machines pour tronçonner les produits en béton selon les indications du fabricant.	C3		
1.8.5.12 Dalles en pierre naturelle	Ils posent des dalles en pierre naturelle dans la pente requise sur un lit selon les directives et les normes.	C3	Ils posent différentes dalles en pierre naturelle avec différents motifs de pose dans la pente selon les directives en vigueur.	C3	Ils énumèrent les pierres naturelles les plus utilisées selon leur provenance et leur utilisation.	C2
1.8.5.13 Pavés en pierre naturelle	Ils posent en ligne des pavés en pierre naturelle dans la pente requise sur un lit selon les directives et les normes.	C3	Ils posent différents pavés en pierre naturelle en ligne dans la pente selon les normes en vigueur.	C3	Ils expliquent la formation et la composition des pierres naturelles.	C2
1.8.5.14 Tronçonner les revêtements en pierre naturelle	Ils coupent les pierres naturelles pour une insertion précise avec les outils et les machines appropriés.	C3	Ils utilisent les appareils et les machines pour tronçonner dans les règles de l'art les matériaux en pierre naturelle en respectant les directives de sécurité et d'utilisation.	C3	Ils nomment différentes pierres naturelles usuelles à l'aide d'échantillons.	C1

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.5.15 Revêtements stabilisés à l'eau (chaussée)	Ils mettent en place un revêtement stabilisé à l'eau de manière professionnelle selon les directives en vigueur.	C3			Ils expliquent les caractéristiques et la structure d'un revêtement stabilisé à l'eau.	C2
1.8.5.16 Autres revêtements					Ils décrivent d'autres revêtements actuels pour les surfaces privées et publiques.	C2
1.8.5.17 Esquisser					Ils esquissent, décrivent et cotent de manière complète les coupes de différents revêtements.	C3
1.8.5.18 Bordure, garnitures de délimitation	Ils construisent des bordures en pierre naturelle ou en éléments de béton selon les normes et les directives.	C3	Ils construisent différentes bordures et garnitures de délimitation selon les directives et les normes en vigueur.	C3	Ils esquissent, décrivent et cotent les coupes transversales des éléments de bordures et des garnitures de délimitation.	C3
1.8.5.19 Bordure, garnitures de délimitation, calcul de matériau					Ils calculent le matériel nécessaire pour les différentes bordures et garnitures de délimitation à l'aide de plans de surface et de coupes.	C3
1.8.5.20 Argumenter les bordures et les garnitures de délimitation					Ils argumentent les avantages et les inconvénients des différents matériaux des bordures et des garnitures de délimitation en rapport avec leur but d'utilisation	C4
1.8.5.21 Jointoyer les bordures	Ils jointoient dans les règles de l'art et soigneusement les garnitures de délimitation et les bordures avec un mortier de ciment.	C3	Ils jointoient dans les règles de l'art différentes bordures et garnitures de délimitation avec différents matériaux selon les indications du fabricant et les normes en vigueur.	C3	Ils argumentent le choix des différents matériaux pour jointoyer selon le but d'utilisation	C4
1.8.5.22 Jointoyer les revêtements en pierre naturelle	Ils jointoient dans les règles de l'art et soigneusement les revêtements en pierre naturelle avec tous les travaux annexes.	C3	Ils nettoient différents revêtements jointoyés à la machine ou à la main avec différentes techniques.	C3	Ils expliquent les mesures de prévention possibles pour éviter les efflorescences sur les revêtements.	C2

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.8.5.23 Nettoyer les appareils		Ils nettoient les différents appareils et machines utilisés pour le nettoyage de revêtements jointoyés selon les indications du fabricant. C3	
1.8.5.24 Fabriquer du béton et du mortier	Ils mélangent dans les règles de l'art et soigneusement du béton et du mortier de différentes qualités en petites quantités, à la main ou à l'aide de la bétonnière. C3	Ils mélangent différentes qualités de béton et de mortier à la main en respectant les normes et les directives. C3	Ils expliquent les différentes qualités de béton et de mortier et leurs possibilités d'utilisations respectives. C2
1.8.5.25 Composition du béton			Ils expliquent la composition du béton et du mortier en rapport avec les quantités et les qualités des composants. C3
1.8.5.26 Utilisation du béton	Ils utilisent le béton et le mortier, soigneusement et dans les règles de l'art, en tenant compte des conditions extérieures. C6		Ils expliquent le processus de prise et les délais d'attente du béton et du mortier selon les normes et les directives. C2
1.8.5.27 Adjuvants pour béton	Ils utilisent des adjuvants pour le béton et le mortier selon les directives ou les conditions extérieures. C3		Ils argumentent l'utilisation de différents adjuvants en rapport avec leur effet respectif. C2

Objectif particulier

1.8.6

Construire des escaliers et des murs.

Les hortultrices et horticulteurs CFC construisent des escaliers, des murs et des parois avec les fondations appropriées et dans les règles de l'art. Ils assurent l'utilisation et la durabilité des constructions grâce aux moyens techniques adaptés.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.8.6.1 Fondations, escaliers et murs	Ils construisent dans les règles de l'art les fondations adaptées pour des escaliers et des murs selon les normes. C4	Ils construisent des coffrages simples et utiles pour différentes fondations. C3	Ils décrivent l'utilité, la fonction et la confection de fondations flottantes et stables. C3

Objectif évaluateur	Entreprise Tax	CIE Tax	Ecole Tax
1.8.6.2 Armature			Ils expliquent la fonction et l'utilisation d'une armature dans des fondations stables. C6
1.8.6.3 Matériau de fondation			Ils décrivent les matériaux et leurs caractéristiques respectives en rapport avec les fondations. C2
1.8.6.4 Construire des escaliers	Ils construisent différents escaliers en respectant les directives et les normes. C3	Ils construisent différents types d'escalier en différents matériaux en respectant les directives et les normes. C3	Ils calculent le rapport de pente des marches dans différentes situations en se basant sur les directives en vigueur. C3
1.8.6.5 Evaluer des escaliers			Ils évaluent les possibilités d'utilisation, les avantages et les inconvénients des escaliers en différents matériaux. C4
1.8.6.6 Esquisser des escaliers			Ils esquissent des coupes de profil d'escalier, fondations, cotes et descriptions incluses. C3
1.8.6.7 Construire des murs et des parois	Ils construisent des murs et des parois en éléments préfabriqués ou prémontés selon les indications du fabricant. C3	Ils construisent des murs et des parois en éléments préfabriqués ou prémontés avec le motif de joint souhaité. C3	Ils calculent les fruits et épaulements nécessaires des murs en rapport avec leur utilisation et la stabilité selon les indications du fabricant. C3
1.8.6.8 Evaluer des murs et des parois			Ils évaluent les possibilités d'utilisation, les avantages et les inconvénients de murs et de parois en différents matériaux. C4
1.8.6.9 Drainer des murs et des parois	Ils drainent dans les règles de l'art les murs et les parois selon les indications du fabricant. C3		Ils décrivent les différentes possibilités de drainage des murs et des parois. C2

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.6.10 Esquisser des murs et des parois					Ils établissent des esquisses en plan et en coupe de murs et de parois, descriptions et cotes incluses.	C3

Objectif particulier	1.8.7	Poser des éléments et des équipements
-----------------------------	--------------	--

Les hortultrices et horticulteurs CFC posent dans les règles de l'art des éléments et des objets d'équipement avec les fondations appropriées. Ils respectent en outre les normes et les directives.

2 Compétence méthodologique

2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

3 Compétences sociales et personnelles

3.1.1 Comportement indépendant et responsable

3.1.3 Soins

Objectif évaluateur	Entreprise	Tax	CIE	Tax	Ecole	Tax
1.8.7.1 Construire des fondations	Ils construisent des fondations pour des éléments d'équipement en rapport avec la situation.	C3			Ils décrivent les différentes possibilités de fondations selon l'utilisation, avantages et inconvénients.	C2
1.8.7.2 Normes et lois					Ils citent les normes et les lois en rapport avec les limites de propriétés et les distances de sécurité des équipements.	C1
1.8.7.3 Monter des équipements	Ils montent les éléments d'équipement selon les indications du fabricant.	C3			Ils énumèrent différents éléments d'équipement	C1

Objectif général	1.9	Production de plantes
-------------------------	------------	------------------------------

Les clients désirent des plantes pour l'intérieur et l'extérieur qui valorisent leur espace de vie. Les entreprises horticoles produisent des plantes de haute qualité répondant à la demande tout en respectant les critères écologiques et économiques.

Objectif particulier

1.9.1

Arracher les plantes

Les hortultrices et horticulteurs CFC arrachent des plantes à la main ou à la machine en prenant en considération les conditions du sol. Ils sont capables de choisir les machines et les outils adaptés et respectent les directives de sécurité lors de leur utilisation.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé
- 2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.3 Soins
- 3.1.5 Résistance au stress et capacité d'adaptation

Objectif évaluateur

Entreprise

Tax

CIE

Tax

Ecole

Tax

1.9.1.3
Emballer en motte

Ils emballent les mottes dans les règles de l'art et selon les directives de l'entreprise. **C3**

Ils décrivent les différents moyens de protection des racines des plantes arrachées ainsi que les avantages et inconvénients respectifs. **C2**

Objectif particulier

1.9.5

Effectuer les travaux d'empotage

Les hortultrices et horticulteurs CFC sont capables d'effectuer des travaux d'empotage à la main et à la machine. Ils choisissent à ce titre les dimensions de pots et les substrats appropriés.

2 Compétence méthodologique

- 2.1.2 Sécurité au travail et protection de la santé
- 2.1.4 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.1.5 Approche et action dans une optique économique

3 Compétences sociales et personnelles

- 3.1.1 Comportement indépendant et responsable
- 3.1.3 Soins

Objectif évaluateur

Entreprise

Tax

CIE

Tax

Ecole

Tax

1.9.5.4
Substrat

Ils utilisent le substrat d'empotage adapté aux plantes et selon les directives de l'entreprise. **C3**

Ils comparent différents substrats selon leur composition et leur utilisation. **C3**

Ils décrivent les caractéristiques de différents composants usuels de substrat. **C2**

1.9.5.5
Mélanger du substrat

Ils mélangent les substrats à la machine ou à la main selon les directives de l'entreprise. **C3**

1.9.5.6
Dimension des pots

Ils choisissent les dimensions de pots adaptées aux exigences des plantes et selon les directives de l'entreprise. **C3**

Ils décrivent les propriétés de récipients pour végétaux, en rapport avec leur utilisation. **C2**

